

En raison des nouvelles décisions gouvernementales, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a mis en place différentes mesures pour ses services au public.

La CCPA adapte ainsi son organisation jusqu'à nouvel ordre :

- Les accueils physiques sont temporairement suspendus
- Il est demandé aux usagers d'établir un premier contact par téléphone ou par mail
- Les courriers et colis peuvent être déposés dans le hall d'entrée du siège communautaire aux heures d'ouverture.

Par ailleurs,

- **Les collectes** des emballages recyclables et des ordures ménagères **sont maintenues**.
- **Les déchèteries** intercommunales seront, elles, **fermées à compter de ce mardi 17 mars 12h**.

Bien cordialement,

**Amandine Bertrand**  
Chargée de communication

Tel : 04 74 61 96 40  
143 rue du château  
01150 CHAZEY SUR AIN  
[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

